



Etaient présents : Messieurs Julien NANTAS, Bernard GUILLAUME et Maurice CŒUR. Mesdames Christelle MAECHLER, Cécile FAURE, Sandrine GARNAUD, Nathalie MECHIN et Valérie BORDIGA.

Procuration : Jean-Claude ROUGON a donné procuration à Maurice CŒUR. Nathalie MECHIN a donné procuration à Christelle MAECHLER. Christophe CŒUR a donné procuration à Cécile FAURE, Sandrine DE AGOSTINI a donné procuration à Valérie BORDIGA.

Le quorum étant réuni, la séance, présidée par madame Christelle MAECHLER, maire, est ouverte à 20h30. Madame le maire propose Julien NANTAS comme secrétaire de séance. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le dernier compte rendu de la séance du 09 avril 2019. Madame Nathalie MECHIN est arrivée à 20h57, mais a pu participer au vote de la première délibération car elle avait donné une procuration.

#### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2019

Une enveloppe de 5.450,00 € a été voté au budget principal 2019, afin d'attribuer des subventions aux différentes associations dont ci-joint le détail :

Les restos du cœur	250,00 €
Association Trois Châteaux	100,00 €
Amicale des pompiers de GAP	150,00 €
Amicale des pompiers de GANDIERE	150,00 €
Association Jarjayes Animation	1.000,00 €
La prévention routière	100,00 €
Association tous en selle avec Manon	300,00 €
La coopérative scolaire	2.700,00 €
Autres subventions	700,00 €

Le conseil a délibéré à l'unanimité.

#### ARRET DU PROJET DU PLU - BILAN DE LA CONCERTATION

Le projet de révision du PLU a débuté le 28 septembre 2015 par une délibération définissant les modalités de sa révision. S'en sont suivies plusieurs réunions et concertation avec la population et des moyens d'informations utilisés (affichage, insertion dans le bulletin municipal). A ce jour, le conseil décide d'approuver le bilan de la concertation, d'arrêter le projet du PLU, de mandater le maire pour la réalisation de la suite de la procédure, à savoir : soumettre le projet de plan arrêté pour avis, mettre en œuvre et réaliser l'enquête publique du PLU.

Le conseil a délibéré à 7 voix pour et 4 contre (Jean-Claude ROUGON, Maurice CŒUR, Cécile FAURE et Christophe CŒUR).

## QUESTIONS DIVERSES

- Depuis le mois d'avril, il y a eu 3 ateliers informatique avec 9 inscrits, organisés par la bibliothèque de Jarjayes.
- Une famille quitte la commune pour s'installer à Châteauevieux. Les parents souhaitent que leur fille reste scolarisée sur l'école de Jarjayes. Madame le maire a rencontré monsieur le maire de Châteauevieux qui a accepté de payer des frais de scolarité n'ayant pas d'école sur sa commune.
- Un devis sera demandé à des entreprises afin de refaire le drain situé au niveau de la réserve incendie sur la propriété de madame Garagnon.
- Kévin Oss a demandé à madame le maire si le hall de l'école pourrait lui être mis à disposition, à titre gratuit, pour les répétitions de la chorale. Une délibération sera mise au vote lors du prochain conseil afin de pouvoir établir une convention.
- Le 13 mai a eu lieu une réunion d'information à Tallard sur le Réseau d'Aide Spécialisé pour les Enfants en Difficulté (RASED). Une proposition de convention entre les communes bénéficiant de ce réseau a été évoquée, afin de partager les frais de fonctionnement. En effet, jusqu'à présent, c'est la commune de Tallard qui supportait ces frais.
- La canalisation d'eau potable, au lieu-dit « Saint Pierre », va devoir subir des travaux. La société VEOLIA a établi un devis pour un montant de 4.956,00 € TTC. La commune est en attente du devis de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon Val d'Avance pour la canalisation du Devezet.
- En vue du passage du Tour de France sur la commune le 24 juillet prochain, madame le maire a assisté à plusieurs réunions en Préfecture.

La séance est levée à 22h05.